

“Les politiques ont du sang sur les mains”

L'entretien : Xavier Raufer

Pour le criminologue, la politique pénale de Christiane Taubira “ravage la justice”. Pis, la garde des Sceaux continue de s'enfoncer dans le déni par pure idéologie.

Le 9 janvier, au moment où la France était frappée par trois actes terroristes, la garde des Sceaux demande aux magistrats chargés de l'application de la politique pénale de traiter sur un même plan les récidivistes et les non-récidivistes en matière de réductions supplémentaires de peine. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Ceux qui sont chargés de la lutte antiterroriste et qui travaillent jour et nuit à empêcher que se produisent de pareilles tragédies sont accablés. Tous les terroristes qui sont passés à l'acte entre 2012 et 2015, qu'il s'agisse de Mohamed Merah, de Mehdi Nemmouche, du “Bilal” de Joué-lès-Tours, des deux frères Kouachi ou d'Amedy Coulibaly, sont d'abord et avant tout des criminels endurcis. Tous ces individus, dans un État de droit normal, auraient dû se retrouver en prison pour dix ou vingt ans. Dans la France de Christiane Taubira, ils se promènent dans la nature. Le problème, c'est l'idéologie de la ministre de la Justice. Elle persiste à ne voir dans ces dangereux criminels issus de l'immigration que de malheureuses victimes de l'exclusion et du racisme. Résultat : 17 morts !

Pour vous, il y a un lien, sinon une osmose, entre les délinquants de droit commun et la criminalité terroriste ?

Ce n'est pas moi qui opère ce rapprochement. C'est la réalité. Tous les gens qui ont tué ou voulu tuer depuis 2012 sont des criminels endurcis sans exception. Les médias se plaisent à les dépeindre en petits délinquants. C'est faux. Au moment où il est abattu, le braqueur en série Mohamed Merah a

dix-huit condamnations à son casier judiciaire.

Mais comment faire pour lutter contre ce “gangsterrorisme” que vous décrivez ?

En matière de terrorisme et de criminalité de droit commun, en matière de grand banditisme, il n'y a pas besoin d'un homme de plus, ni d'un centime de plus, ni d'une loi de plus. Il suffit d'appliquer les lois qui sont dans le code pénal. Mme Taubira préfère les bracelets électroniques aux peines de prison. Mais si Amedy Coulibaly – qui portait ou aurait dû porter un tel bracelet lors de la tuerie – avait été sanctionné comme le code pénal le prévoyait, le drame de l'Hyper Cacher n'aurait pas eu lieu. Je ne parle pas de la peine grotesque à laquelle il a été condamné. Je parle de ce à quoi il aurait dû être condamné, pour vol à main armée. Or, une partie de la justice – à commencer par la garde des Sceaux et son entourage – s'assied sur le code pénal. Si la justice faisait son travail, le problème serait résolu à 90 % et la police n'aurait plus qu'à se concentrer sur les 10 % restant.

En d'autres termes, la politique pénale menée par Christiane Taubira est totalement irresponsable ?

Depuis son arrivée au ministère de la Justice, la politique de Mme Taubira a conduit à un désastre systémique équivalent, dans le domaine financier, à ce qui s'est

“Le gourou des Kouachi avait un portable en prison, pendant que se préparait l'attaque de ‘Charlie’.”

Xavier Raufer

passé en 2008 à Wall Street. La justice française est ravagée. Signe de l'incroyable déshérence dans laquelle est tombée la justice française, pour la première fois dans notre histoire, dans la nuit du 29 au 30 novembre 2014, le tribunal de grande instance de Nancy a été braqué par trois hommes armés et cagoulés. Ils sont repartis avec des scellés. Cette affaire expose l'incroyable mépris des malfaiteurs à l'égard de la justice. Elle est le signe de son effondrement. En matière de terrorisme, c'est pire. Ces faits n'ont pas été rendus publics, mais j'affirme de façon solennelle que Djamel Beghal, le gourou des frères Kouachi et de Coulibaly, avait un téléphone portable dans sa cellule au moment où se préparaient les attentats contre *Charlie Hebdo*. La coordination hori-

zontale qu'on n'a



pas détectée entre les Kouachi et Coulibaly s'est peut-être menée verticalement depuis une prison, faute de fouille systématique dans les cellules.

Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures en matière de justice. Les attentats auront au moins permis une prise de conscience des méfaits de la politique pénale...

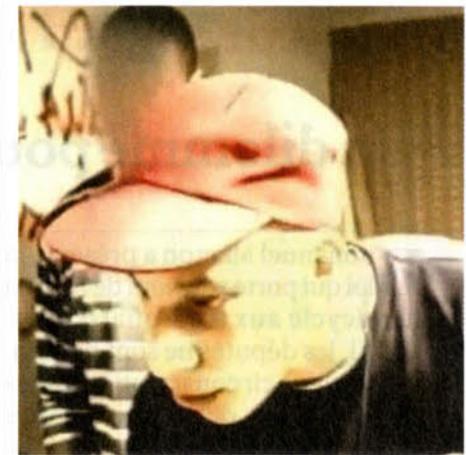
Pas le moins du monde. Au-delà des effets d'annonce, de l'effusion et de la posture, l'aveuglement continue. La meilleure preuve ? Depuis quelques jours, on nous ressort les fariboles de la politique de la ville. La politique de la ville, ce sont 100 milliards dépensés en dix ans avec pour résultat des ghettos toujours plus effrayants et le pire échec de la V^e République depuis son origine. Le gouvernement nous refait le coup de l'agriculture soviétique : la planification a ruiné l'agriculture soviétique ; plus de planification encore y remédiera. La politique de la ville, c'est la même chose : un incroyable échec depuis trente ans, qui justement a suscité et créé les Merah, Kouachi et Coulibaly. Ils viennent de ces banlieues où l'État a injecté des milliards pendant des années. Pas de Syrie ou d'Irak.

À gauche, la culture de l'excuse n'a pas de limite ?

C'est bien là le problème. L'un des dictons de base de la criminologie est “les malfaiteurs ne s'arrêtent que lorsqu'on les arrête”. Ce n'est pas avec des idéologues qui pratiquent la culture de l'excuse que les malfaiteurs vont s'arrêter.

À vous entendre, Christiane Taubira serait presque un pousse-au-crime ?

Attendez. Ce n'est pas moi qui l'avance, mais les faits tels qu'ils se déroulent sous nos yeux. Lisez les entrefilets dans la presse. En date du 19 juin 2014 : « *Violence récidiviste : les victimes dénoncent les failles du bracelet* ». Le 11 août 2014, à Paris : « *16 braquages malgré son bracelet électronique* ». Dans *le Parisien*, en date du 14 juin : « *Rhône : condamné pour violence à 10 reprises et jugé pour coups mortels, il repart avec une amende* ». Vous avez bien entendu. Un dernier, le 30 juillet 2014, toujours dans *le Pari-*



Chérif Kouachi sur France 3. Le caïd des Buttes-Chaumont passe à la télé, rappe, mais échappe aux radars de la police...

.....
sien, « *Paris : relâché, “l'étrangleur de Belleville” vient d'être arrêté pour viol* ».

Christiane Taubira doit-elle démissionner ?

Il faudrait poser cette question aux dirigeants politiques qui, hélas, même à ce qu'il est encore convenu d'appeler la droite, font preuve d'une grave mansuétude. Je dois être à peu près le seul à râler régulièrement contre Christiane Taubira en disant qu'elle n'est pas à sa place.

Nos politiques ont-ils du sang sur les mains ?

(*Silence.*) Oui. Oui, parce qu'à la fin, c'est celui qui dirige qui est responsable. Les terroristes qui ont frappé la France auraient dû être derrière les barreaux. Que faisaient-ils dehors ? Chérif Kouachi était censé signer toutes les semaines un registre au commissariat de Gennevilliers, au lieu de quoi il s'entraînait au maniement des armes à feu au Yémen. Et pour toute réponse, Christiane Taubira frappe fort et durcit les lois réprimant le racisme et l'islamophobie.

On rêve. Une fois de plus, on est dans l'idéologie au lieu de s'occuper de ce qui se passe dans les rues. Mais la garde des Sceaux est intouchable. Le président ne vire jamais personne, Christiane Taubira moins que les autres. Reste que les politiques devront rendre des comptes aux électeurs. ●

Propos recueillis par Raphaël Stainville

Cybercriminologie, de Xavier Raufer, CNRS Éditions, 240 pages, 20 €.